

DEMOCRATIE-INFO

LA LIBERTÉ D' EXPRESSION NE S' USE QUE QUAND ON NE S' EN SERT PAS. N° 99 11e Année ISSN 1253-4706

Le bulletin bimestriel de SOS Démocratie aux Comores

**L'INTERVENTION MILITAIRE
DES FORCES COMORIENNES A
L' ILE AUTONOME D'ANJOUAN
EST-ELLE JUSTIFIEE ?**

Mai—juin 2007 1,5 euros ou 300 F Comoriens

Éditorial par Abdou Rahamane AHMED, président de SOS Démocratie Comores

Dix ans après le déclenchement du mouvement séparatiste à Anjouan, les comoriens et la communauté internationale sont confrontés une fois de plus à une nouvelle crise provoquée surtout par Mohamed Bacar.

Dans un premier temps, cet ancien président de l'île autonome d'Anjouan refuse de céder le pouvoir au président intérimaire (ancien président de l'assemblée de l'île). Il utilise à la fois la force et se base d'une manière vicieuse sur quelques références constitutionnelles afin de se maintenir au pouvoir. C'est lui qui choisit son ancien ministre pour assumer l'intérim pendant la période électorale contrairement aux autres îles.

Comment se fait-il que la FGA (Force de Gendarmerie Anjouanaise) empêche le président de l'Union de se rendre dans son île natale et tire sur la foule venue à l'aéroport pour l'accueillir ? Cela a provoqué au moins un mort et plusieurs blessés. Ceux qui ont donné l'ordre ne sont pas inquiétés de poursuites judiciaires. Pourquoi ce pouvoir de l'île se permet de défier les autorités comoriennes et torturer les opposants politiques ?

C'est parce qu'il reçoit le soutien des réseaux françafricains qui l'encouragent à déstabiliser l'état comorien. Ainsi, ce dernier et l'ensemble du peuple comorien vont occulter le problème de l'île comorienne de Mayotte Mohamed Bacar a alors reçu le renfort des « amis » de la France. Ce sont les anciens responsables de l'état (ex-Premier Ministre, ex-Vice Président, etc.) qui avaient pris l'habitude de recevoir leurs consignes auprès de l'ambassade de France aux Comores. Son frère Abdou Bacar (Chef de la FGA) aurait reçu des consignes récemment de la part du Préfet de Mayotte. Enfin, le bateau « Maria Galanta » contrôlé par des français continue à mouiller au port d'Anjouan malgré l'interdiction officielle du gouvernement comorien. Cela montre que les autorités françaises violent d'une manière décomplexée l'intégrité territoriale de notre pays.

La France ne peut pas être juge et partie. Mais que fait l'Union Africaine (U.A) face à ces défis et ces ingérences régulières dans les affaires intérieures d'un de ses pays membres ? Malheureusement, elle ne fait que céder face aux pressions de la France comme elle dépend de cette dernière sur les cordons financiers. Pour requérir l'aide et le soutien concret des pays amis et des instances internationales, les autorités comoriennes devront se résoudre à intégrer par des actes courageux et significatifs, notre intégrité, notre souveraineté et notre unité chevillées au corps. Le gouvernement comorien ne peut durablement s'ex honorer de la responsabilité de leurs actes et de leurs choix sous couvert d'on ne sait quel « real politic », « contexte international », etc. qui n'ont jamais eu la primauté sur les règles, le droit, et les lois internationales... L'intégrité et l'unité d'un pays constituent le socle sur lequel repose la souveraineté de la nation, qui n'est ni cessible, ni négociable.

Si l'Union Africaine ou les pays voisins n'ont pas les moyens ou ne veulent pas aider le gouvernement comorien à organiser des élections libres et démocratiques dans l'île d'Anjouan, il faudrait que les autorités de l'Union effectuent une intervention avec leurs propres forces armées avec l'aide de certains pays amis.

Directeur de la publication: ALI Damir Codirecteur de la publication : AHMED Abdou Rahamane

Comité de rédaction: AHMED Abdou Rahamane, Mohamed HACHIM, AMIR Salim,

ABDEREMANE Naoufal, ALI Damir Tél : 06 61 60 18 50 ou 06 60 11 81 90 – Fax : 08 71 52 57 67

Imprimerie : HORLOGE COPIE – 3 Rue BRANTOME -75003 Paris

Commission Paritaire: 1001G 79034 SOS DÉMOCRATIE – Ligue 92 – 2 rue de BEZONS 92000 NANTERRE

E-mail: SOSDemocratieComores@wanadoo.fr

INFOS BREVES...INFOS BREVES...INFOS BREVES...INFOS BREVES...INFOS BREVES...

28 mai: Monsieur Aboubacar Mchangama, directeur de publication du journal L'Archipel est arrêté par les gendarmes et entendu à deux reprises par le juge. Ce dernier lui a signifié la saisie du journal incriminé.

C'est suite à la plainte déposée par le chef du cabinet militaire du président de l'union des Comores. Le directeur de publication du journal L'Archipel est accusé d'avoir montré des images humiliants des militaires comoriens qui ont été arrêtés et détenus dans des conditions inhumaines par la Force de Gendarmerie Anjouanaise (FGA) début mai 2007.

Nous demandons aux autorités comoriennes de respecter la liberté de la presse, de protéger le secret des sources des journalistes et de sanctionner le moment approprié les vrais responsables qui ont infligés des mauvais traitements aux militaires comoriens.

5 juin: Trois personnes ont été blessées, dont une a succombé à ses blessures, quand les militaires de la Force de Gendarmerie Anjouanaise (FGA) ont ouvert le feu sur une foule qui venait manifester sa satisfaction pour l'arrivée des forces de l'union Africaine et du président de l'Union. L'ancien candidat aux élections Abdou Saïd a été tabassé publiquement par la FGA. Il a été hospitalisé pendant plusieurs jours. Il présente un handicap suite à une blessure au pied. Auparavant deux personnes ont été également battues par la FGA dont une a subi une fracture de crâne dans le village de Pagé.

Nous dénonçons une fois de plus l'usage des balles réelles pour réprimer toute manifestation civile et les mauvais traitements infligés aux opposants des autorités de fait de l'île autonome d'Anjouan.

24 juin: Monsieur Elarifou Minihadji, journaliste de la radio publique de Ngazidja a été arrêté alors qu'il couvrait une manifestation à l'aéroport d'Anjouan par les militaires de la F.G.A.

Il a subi de mauvais traitements lors de sa détention avant d'être libéré suite aux protestations des organisations des droits de l'homme dont Reporters Sans Frontières.

Nous dénonçons ces violations flagrantes de la liberté de la presse. Ces entraves aux droits humains sont en plus provoqués par un esprit chauvinisme développé par les responsables de fait de l'île d'Anjouan.

6 juillet: le mercenaire français Robert alias Bob Denard a été condamné par la cour d'appel de Paris à quatre ans d'emprisonnement, dont trois ans avec sursis mais également mise à l'épreuve et 100.000 euros d'amende pour le nième coup d'état aux Comores en 1995.

Il convient de souligner qu'au moment de ce coup de force, ce mercenaire était toujours entrain d'écoper 5 ans de sursis depuis 1993 pour la tentative de coup d'état au Benin en 1977. Son avocat, Élie HATEM a eu comme défense l'utilisation de son client par les services des renseignements français.

Nous souhaitons également que l'armée et les responsables politiques comoriens qui ont aidé Bob Denard en moyens financiers, en munitions, etc. puissent être poursuivis et condamnés par la justice comorienne selon les normes internationalement reconnues.

10 juillet: le jeune Mohamed Elhad Abdallah Mazamba est arrêté, détenu et torturé dans le camps de Koki (Ndzuwani) par la Force de Gendarmerie Anjouanaise (FGA) plus d'une semaine.

Il est reproché d'avoir critiqué l'ancien président de cette île autonome comorienne (M.Bacar). Il a été tortué jusqu'à vomir du sang alors qu'il est diabétique et a des problèmes de tension artérielle. Tenant compte de la gravité de son état, sa famille l'a envoyée à Dubaï (aux Émirats) pour suivre des soins.

Nous dénonçons l'utilisation des tortures contre des personnes qui seraient piégées par des indicateurs envoyés par les autorités de fait de l'île autonome d'Anjouan.

SANS COMMENTAIRES...SANS COMMENTAIRES...SANS COMMENTAIRES...SANS COM

« *Personne ne sera épargnée par cette mesure* (suspension des moyens de télécommunications pour les autorités de fait de l'île autonome d'Anjouan), *qu'elle soit partisan de l'île ou de l'Union, nous serons tous pareils* ».

Extrait de l'interview de Mohamed Abdou Madi (ministre de fait des transports de l'île d'Anjouan), le 29 juin 2007 à la radio d'anjouan, qui menace de suspendre toutes les communications téléphoniques dans l'île.

TOUS AU TROCADERO LE DIMANCHE 17 JUIN A 14 H Manifestation contre les relents séparatistes aux Comores, sur fond de déstabilisation orchestrée par la France

Une fois de plus, le séparatisme anjouanais sur l'instigation du colonel Mohamed Bacar, ex-président de l'île d'Anjouan, au terme de son mandat, persiste à se maintenir au pouvoir, en foulant au pied les institutions de l'État comorien.

Après avoir organisé des pseudo élections le dimanche 10 juin 2007 à Anjouan, Mohamed Bacar aurait prévu de s'investir président mercredi prochain alors que le président de l'Union a ajourné ces élections au dimanche 17 juin et que les instances internationales n'ont pas reconnu cette mascarade d'élection.

Avec cette nouvelle crise séparatiste anjouanaise, après celle récurrente de Mayotte, soutenue et entretenue par la France, ancienne puissance administrante, ce petit archipel des Comores (Grande Comore, Mohéli, Anjouan et Mayotte) continue à payer au prix fort des accords franco-comoriens, qui somme toute, ont tout d'un marché de dupes... Les Comores ne connaîtront aucun instant de répit, tant persistera l'occupation par la France de l'île comorienne de Mayotte, base arrière de la déstabilisation des Comores.

Tout en soutenant le président Ahmed Abdallah Sambi dans son combat pour asseoir l'autorité de l'État à Anjouan, nous, signataires de cet appel, exigeons :

1. une clarification de sa politique par rapport à celle de la France, s'agissant de l'occupation de Mayotte, et des manœuvres de déstabilisation des 3 autres îles sœurs, en principe sous sa protection,
2. une refonte et une restructuration tous azimuts, de cette armée pléthorique, budgétivore et inefficace, alors que les Comores manquent cruellement de brigades de pompiers, de secouristes, de sauveteurs, d'agents protecteurs de la nature, de l'environnement, de la faune et de la flore...

C'est pourquoi nous appelons toutes les personnes éprises de liberté, de paix et de justice à venir manifester le dimanche 17 Juin 2007, à partir de 14 H sur l'esplanade du Trocadéro :

1. Pour réaffirmer l'unité et de l'intégrité territoriale des Comores,
2. Pour dénoncer le séparatisme de tous bords

Signataires :

**ACDH (acdih-france@wanadoo.fr) , CAAC (caac.comores@gmail.com),
CCMM (comores_masiwamane@yahoo.fr), DIASCOM (diascom.diascom@gmail.com),
GAC (guilde_des_artistes_comoriens_gac@hotmail.com), GRI-
TAC (gritac_2000@yahoo.fr), SOS Démocratie (sosdemocratiecomores@wanadoo.fr).
DAFITC (Diaspora Anjouanaise en France pour l' Intégrité Territoriale des Comores)**

COMMUNIQUE DE LA SOCIETE CIVILE COMORIENNE POUR LE RESPECT DES L'INTEGRITE DE NOTRE PAYS

Les associations comoriennes de la société civile basées en France se sont toujours battues pour que la participation de sportifs maorais aux jeux de l'Océan s'effectue en respectant les résolutions des Nations Unies pour l'intégrité territoriale des Comores. Ce qui suppose qu'ils défilent avec les autres joueurs comoriens avec le drapeau de notre pays.

L'on sait malheureusement, que l'ancien président Azali n'a eu de cesse de jeter la souveraineté et l'intégrité des Comores en pâture, au seul souci d'attirer à son endroit, la bienveillance et les faveurs de la France. La France qui même au prix de nombreuses violations des résolutions internationales, fait de son ingérence caractérisée aux Comores un casus belli. Tout ce qui touche les Comores ne doit en aucun cas faire entrave à sa mainmise sur l'île comorienne de Mayotte, mais au contraire la consolider. Ce qu'ont bien compris Azali et ses gouvernements.

Aussi avec le soutien de ses affidés comoriens, les autorités françaises, sous prétexte de tenir les cordons de la bourse, ne se gênent aucunement pour :

- s'infiltrer et instrumentaliser toutes les structures régionales qu'elles soient sportive, économiques, sociales voire même politiques, pour peu qu'elles servent leur cause.
- s'imposer dans toutes les démarches de bons offices pour soi-disant dénouer des crises qu'elles ont parfois provoquer, avec la complicité de leurs hommes liges comoriens.
- chercher sans protestation aucune, non à unir ou à rassembler, mais à diviser les Comoriens entre eux et en cultivant le peu de différence, par la désinformation ou en appliquant sur place à Mayotte, des mesures dissuasives, coercitives voire répressives..., en violation des résolutions et des droits internationaux.
- se livrer impunément aux Comores, au su et au vu de tous à des manœuvres de déstabilisations par hommes liges comoriens, barbouzes et mercenaires français interposés.

Nous nous félicitons que le nouveau gouvernement comorien ait eu le courage de prendre la décision de conditionner la participation des sportifs (joueurs) comoriens au respect de l'intégrité territoriale des Comores. C'est une position de principe digne, juste et non négociable en rapport direct avec l'existence même de notre pays.

Nous demandons donc aux pays de l'Océan Indien de soutenir les autorités comoriennes dans leur recherche de stabilité politique et dans la défense de sa souveraineté nationale et de son intégrité territoriale. Les Comores doivent se résoudre à boycotter les jeux des îles de l'Océan Indien, si Mayotte devrait y participer sous bannière française. Cette décision n'est pas directement liée à la crise séparatiste qui secoue notre pays. L'Unité, l'intégrité de notre pays n'est pas n'est ni cessible, négociable.

Associations signataires :

- Association Comorienne des Droits de l'Homme (ACDH):
acdh-france@wanadoo.fr
- Collectif des Associations des Amis des Comores (CAAC):
caac.comores@gmail.com
- Collectif-Comores-MasiwaMane (CCMM) :
comores_masiwamane@yahoo.fr
- Coordination des Associations de la Diaspora Comoriennes (DIASCOM):
diascom.diascom@gmail.com
- Guilde des Artistes Comoriens (GAC):
guilde_des_artistes_comoriens_gac@hotmail.com
- Groupe de Réflexion pour l'Intégrité Territoriale de l'Archipel des Comores (GRITAC) :
gritac_2000@yahoo.fr
- SOS DEMOCRATIE COMORES :
sosdemocratiecomores@wanadoo.fr

« ÉCHO DES ILES COMORES », c'est chaque Samedi de 19 h 30 à 20 h 30 sur 106.3 FM. C'est une information libre et des passages musicaux. Sur INTERNET: www.rfpp.net
RETROUVEZ CETTE ÉDITION ET LES PARUTIONS ANTERIEURS SUR www.comores-online.com/sos-democratie

ABONNEZ - VOUS au bulletin DÉMOCRATIE INFOS

Nom Prénom Adresse
..... Code Postal Ville

OUI, je m'abonne au bulletin DÉMOCRATIE INFO pour une année et je joins un chèque de 15 € à l'ordre de SOS DÉMOCRATIE.

Fiche à renvoyer à : SOS DÉMOCRATIE COMORES LIGUE 092 Centre Culturel FRANCO-COMORIEN : 2 rue DE BEZONS 92000 NANTERRE

Association de Défense des Droits de l'Homme

Bulletin publié à 500 exemplaires